

Code de vie

Valeurs	Comportements	Raison d'être
Épanouissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Je me fais confiance. • Je fais des bons choix. • Je développe mes compétences. 	J'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> - développer une image positive de moi. - développer de saines habitudes de vie. - être fier de moi.
Respect 	<ul style="list-style-type: none"> • Je m'exprime calmement et poliment. • Je règle mes conflits de manière pacifique. • Je respecte les différences. 	J'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> - bien vivre en société. - développer des relations sociales harmonieuses. - créer un climat d'apprentissage et de travail adéquat.
Persévérance 	<ul style="list-style-type: none"> • Je développe des méthodes de travail efficaces. • Je m'implique et j'ai une attitude positive. • Je cherche des solutions. 	J'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> - surmonter les obstacles. - me donner des défis. - me dépasser.
Sécurité 	<ul style="list-style-type: none"> • Je me déplace calmement. • J'adopte un comportement sécuritaire pour moi et pour les autres. • Je lutte contre l'intimidation. 	J'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> - développer mon jugement. - respecter les règles de sécurité. - me protéger. - prévenir les situations conflictuelles. - prévenir les situations dangereuses.
Environnement 	<ul style="list-style-type: none"> • Je fais attention au matériel. • Je garde les lieux propres. • Je recycle, je récupère et je réutilise. 	J'apprends à : <ul style="list-style-type: none"> - reconnaître la valeur des choses. - développer la notion de collectivité et du bien partagé.

À l'école...

J'ai une tenue vestimentaire convenable et propre :

- Je porte un chandail couvrant le ventre.
- Je porte des vêtements qui cachent mes sous-vêtements.
- J'arrive aux casiers et j'enlève ma casquette, mon capuchon ou tout autre accessoire.
- Je porte des vêtements qui ne font pas la promotion de violence ou de vulgarité.
- Je porte des vêtements adéquats selon la température et l'activité que je fais.
- Je porte des shorts et des jupes d'une longueur convenable (mi-cuisse).
- Mes camisoles ont des bretelles "lasagnes" (environ 5 cm de large).
- Pour l'éducation physique, je porte un short, un t-shirt et des souliers de course. De plus, ces vêtements doivent être propres dans un sac identifié à mon nom.
- Je suis beau / belle au naturel.

Je respecte les règles de la cour d'école :

- Je respecte mon rang lors de l'entrée.
- Je laisse ma bicyclette à l'endroit assigné.
- J'utilise ma planche à roulettes et ma trottinette uniquement à l'extérieur du territoire de l'école.
- Aux récréations, j'utilise adéquatement le matériel et je suis responsable.
- Le flânage sur la cour d'école est interdit à l'extérieur des heures de cours.
- J'obtiens la permission d'un adulte pour sortir des limites de la cour (ex. : Quand le ballon sort de la cour).

Je respecte les règles suivantes en tout temps :

- Je suis ponctuel et j'arrive à l'école cinq minutes en avance.
- Aucun appareil électronique n'est permis.
- Aucun cellulaire ne peut être utilisé dans l'école.
- Je laisse à la maison tous les objets personnels, dangereux et/ou de valeur qui ne sont pas nécessaires à mes apprentissages.
- L'école ne peut être tenue responsable des objets perdus, brisés ou volés.

Je porte attention à mon alimentation :

- Je privilégie des collations saines telles que des fruits, légumes, produits laitiers, muffins santé, compotes, etc.
- Je mange des aliments qui sont sans allergène pour la santé des autres.
- Je laisse la gomme à mâcher et les friandises à la maison.

Respect du *code de vie*

La collaboration des élèves, des parents et de tout le personnel de l'école est essentielle à la mise en œuvre du code de vie.

Tout manquement au code de vie entraînera automatiquement un geste de réparation et/ou une conséquence. Cette réparation ou conséquence sera définie par un membre du personnel ou par la direction selon la gravité, l'intensité et la fréquence du manquement.

Voici quelques exemples d'interventions qui seront appliquées selon la gravité, l'intensité et la fréquence de la situation :

- Avertissement verbal
- Retrait
- Reprise de temps
- Geste de réparation en lien avec le manquement
- Communication écrite ou verbale aux parents
- Perte d'un privilège
- Rencontre avec un intervenant de l'école et/ou la direction
- Rencontre avec les parents
- Mise en place d'un plan d'action, plan d'intervention ou d'une feuille de route
- Suspension à l'interne ou à l'externe
- Références à des services internes ou externes